

Procès Verbal de l'assemblée générale

08/03/2024

Présents : Arnaud Allanic, Julien Fremond, Marie Luce Prime, Jean Laurent, Didier Fremond, Dominique Eve, Antoine Leboullanger, Pacôme Duplenne, Raphaël Antico, Léa Nicole, Hélène Lahaye, Sibylle Paris, Hervé Guash, Simon May, Hervé Agnès, Jacky Lemaillier, Marie Foubert, Corinne Clément, Camille Fontenelle, Vincent Boyer, Patrick Outrequin, Anne Villain, Daniel Villain, Anne Le Menn, Valérie Leconte, Bénédicte Prats, Anne Dufils, Louise Gazeau, Sylvain Geffray, Michel Rouland

Excusés : Franck Duret, Gilles Collas, Martine Blesteau, Dany Ledoux, Veronique Mercz, Emmanuel Savary

Le 08/03/2024, à 20h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale pour décider ce qu'il suit :

- présentation du bilan moral et financier de l'association
- modification des membres du conseil d'administration

1ere résolution :

Le bilan moral, d'activités et financier ont été présentés et soumis au vote.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité. Le bilan financier est voté (29 voix pour et une abstention).

2eme résolution :

Il est procédé à l'élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

- Pacôme Duplenne est élu à l'unanimité
- Raphaël Antico est élu à l'unanimité

Hervé Guash est démissionnaire.

Le conseil d'administration se compose alors comme suit :

- Emmanuel Savary
- Julien Fremond
- Arnaud Allanic
- Dominique Eve
- Didier Fremond
- Jean Laurent
- François Wilaert
- Antoine Leboullanger
- Anne Villain
- Valérie Leconte
- Pacôme Duplenne
- Raphaël Antico

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.
Il est dressé le présent procès verbal de la réunion, signé par les co présidents.

Arnaud Allanic

A handwritten signature in black ink on a light background, appearing to read 'A. Allanic'.

Julien Fremond

A handwritten signature in black ink on a light background, appearing to read 'Julien Fremond'.

Emmanuel Savary

A handwritten signature in black ink on a light background, appearing to read 'Emmanuel Savary'.